



DÉPOLLUTION DES SOLS ET DES NAPPES

BARRAGES FLOTTANTS ANTI-POLLUTION

DESCRIPTION



Expert et fabricant de barrages anti-pollution depuis plus de 20 ans, la société DIFOPE propose des barrages flottants, filtrants, absorbants ou de confinement pour prévenir et lutter contre diverses pollutions en milieux aquatiques (rivières, fleuves, mers, ports, eaux calmes, etc.).

Selon les situations, il existe plusieurs catégories de barrages :

- les barrages flottants anti-pollution qui s'utilisent pour fermer une zone, confiner ou dévier une pollution.
- les barrages absorbants permettant de confiner et d'absorber les hydrocarbures et dérivés
- les barrages filtrants anti-turbidités et anti-MES (matières en suspension) qui retiennent et filtrent les déchets lors de travaux maritimes, fluviaux, ...
- les barrages pour déchets et bois flottants qui protègent les installations hydrauliques, péniches, moulins, ou les chantiers, des déchets qui dérivent. Ils facilitent la récupération de ces objets flottants

- les barrages pour plantes invasives utilisés pour limiter leur prolifération. Ils s'utilisent également pour confiner ou dévier les pollutions d'algues rouges, Sargasse, et autres.

FONCTIONNEMENT ET CARACTÉRISTIQUES

Le choix et les caractéristiques des barrages flottants sont déterminés par le type de pollution et la zone à protéger. Selon les situations, la composition et les dimensions des barrages peuvent varier. Un barrage est constitué d'une succession de flotteurs (tirant d'air) et d'une jupe (tirant d'eau) en PVC ou en géotextile pour filtrer les matières en suspension. Les flotteurs sont des boudins en mousse souple à cellules fermées, insérés dans des enveloppes étanches en tissu Polyester enduit de PVC ou des boudins absorbants. Ce compartimentage leur permet de suivre les mouvements

à la surface de l'eau. Leur souplesse leur confère un excellent comportement face au vent et aux courants.

Robustes, ils offrent une forte résistance à la déchirure, à la traction ainsi qu'aux hydrocarbures et aux corps gras (lubrifiants, huiles minérales...). Les barrages sont fabriqués en France et sur mesure pour s'adapter à chaque situation.

APPLICATIONS

Les barrages anti-pollution peuvent être installés dans des zones variées : mares, lacs, lagunes, eaux stagnantes, ruisseaux, rivières, fleuves, port, littoral, mer, etc. Ils s'utilisent en préventif ou curatif, et protègent les installations (stations hydroélectriques, moulins, stations d'épuration, raffineries), les zones d'activités nautiques, touristiques, pêches etc. Ils préservent également le patrimoine naturel, la faune et la flore aquatique des différentes pollutions aquatiques.

